“Nous sommes en guerre” contre le Coronavirus : Macron annonce la restriction obligatoire des déplacements

16/03/2020 à 21h07



À l’occasion de sa seconde allocution télévisée sur le coronavirus, Emmanuel Macron a annoncé une série de mesures face à l’épidémie.

- Les déplacements seront réduits en France à partir de midi ce mardi 17 mars.
- Le second tour de l’élection municipale est reporté.
- Les réformes en cours, dont celle des retraites, sont reportées.
- Les frontières de l’UE et de Schengen seront fermées mardi à partir de midi. Les Français à l’étranger pourront toutefois revenir.
- De nouvelles mesures vont être déployées pour les entreprises et les précaires à partir de ce mardi.

Le bilan de l’épidémie a grimpé lundi à 6 633 cas et 148 morts en France. Jeudi dernier, le président avait déjà annoncé la fermeture de tous les établissements scolaires. Samedi, c’était au tour d’Edouard Philippe de décréter la fermeture des restaurants, bars, discothèques et cinéma.

Le Point